

Protection hygiénique menstruelle : les Français(e)s appelé(e)s à co-écrire la future norme volontaire internationale

Protège slip, serviette, tampon, culotte, coupe... le marché de l'hygiène féminine est en pleine évolution, porté par l'innovation produit et l'urgence sociale à rendre accessibles les protections hygiéniques menstruelles. AFNOR invite tous les acteurs du secteur, des associations aux fabricants français, à participer aux travaux normatifs internationaux sur la sécurité de ces produits, leur accessibilité et leur impact écologique. L'appel sera lancé le 12 mai prochain à l'Assemblée nationale.

Catégorisés comme produits de consommation, serviettes, tampons, coupes, culottes, protège-slips relèvent de l'obligation générale de sécurité du Code de la consommation : s'il fixe les objectifs sanitaires et d'information aux consommateurs, il ne répond pas à la question des bonnes pratiques en matière de fabrication et mise sur le marché.

Les participants à la future norme volontaire auront pour mission de fixer les exigences minimales partagées en matière de sécurité et de qualité des produits menstruels dans leur conception et leur utilisation. Le référentiel répondra aux enjeux de sécurité des produits (cf. risque chimique), avec la mise à disposition d'exigences de conception et de sécurité pour les fabricants, aux enjeux de santé des utilisateurs (cf. risque infectieux, choc toxique), à travers une amélioration de l'information au consommateur sur les conditions d'utilisation de ces produits et aux enjeux d'impact social, afin de favoriser l'accès à ces produits pour des utilisatrices issues de milieux défavorisés.

[Participez au lancement le 12 mai prochain à l'Assemblée nationale de 14h à 16h](#)

Les intervenants :

- Laetitia Romeiro Dias, députée et co-rapporteuse du rapport parlementaire sur les menstruations – Assemblée nationale
- Franck Lebeugle, directeur d'AFNOR Normalisation

Cette future norme volontaire internationale permettra de faire connaître les porteurs de projets innovants, notamment en matière de protections réutilisables, d'apporter plus de transparence au marché et de donner des garanties aux consommateurs quant à la qualité du produit, sa fabrication et sa composition.

[Quelques chiffres tirés d'une étude Nielsen, reprise dans LSA en mars 2021](#)

> 300 millions de femmes dans le monde utilisent chaque jour des produits menstruels.

> Le nombre de protections périodiques utilisées par une femme au cours de sa vie s'élève autour de 15 000, pour un coût total de 3 800 euros.

A propos d'AFNOR

Partenaire des acteurs économiques, l'Association française de normalisation (Loi 1901) agit pour la création d'un langage commun et l'interopérabilité des filières d'excellence. Elle fédère ceux qui veulent développer un secteur dans les meilleures conditions et réunit autour d'eux toute la chaîne de valeur. Ensemble, ils définissent les principes directeurs d'une activité et élabore une norme, partagée et volontaire. Près de 20 000 représentants d'entreprises, d'associations, de fédérations et de l'Etat participent chaque année à cet exercice de co-construction. Un outil indispensable pour favoriser le progrès et faire rayonner l'innovation tricolore, puisqu'AFNOR représente la France dans les instances de normalisation européenne (CEN-CENELEC) et internationale (ISO). Franck Lebeugle est le directeur des activités de normalisation d'AFNOR.

Service presse : Anne-Lise François - 01 41 62 85 55 - presse@afnor.org